

WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme 176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1 Tél. : 03 87 36 46 05 - Email : presse@welfarm.fr welfarm.fr

Communiqué de presse du 17/11/2025

« De la ferme à la mairie » : Welfarm ambitionne de mettre le bien-être animal au cœur du programme des candidats aux élections municipales

L'ONG de protection animale WELFARM lance son « Guide pratique pour une commune plus respectueuse des animaux d'élevage ». Pensé comme un ensemble de recommandations pragmatiques, il s'adresse aux candidats aux élections municipales de 2026.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour que le bien-être des animaux d'élevage figure dans le programme des candidats à ce scrutin, WELFARM a élaboré un guide pratique contenant des pistes d'actions concrètes pour agir en faveur du bien-être des animaux d'élevage à l'échelon communal ou intercommunal.

Montrer la voie pour inciter un maximum de candidats à s'emparer de ces sujets, intégrer des actions en faveur des animaux d'élevage dans leurs professions de foi, et à les mettre en place une fois élus : tel est l'objectif de ce guide.

Trois axes pour agir en faveur des animaux d'élevage

Notre guide <u>De la ferme à la mairie</u> s'articule autour de trois axes :

- 1. acheter responsable;
- 2. accompagner les acteurs locaux;
- 3. sensibiliser et éduquer.



Le guide propose également des ressources et valorise des communes et des intercommunalités qui mettent déjà en pratique certaines actions en faveur des animaux d'élevage.

Ni charte contraignante, ni déclaration solennelle, *De la ferme à la mairie* a été pensé comme un ensemble de recommandations pragmatiques, dans lesquelles chaque candidat est invité à piocher pour élaborer son programme, en fonction du contexte local.

L'expertise de WELFARM au service des communes

Pour élaborer ce guide à vocation résolument pratique, WELFARM s'est appuyée sur son expertise et sur les partenariats noués avec certaines municipalités depuis plusieurs années, notamment en matière d'éducation et de restauration collective.

Des municipalités qui, par leurs actions directes ou indirectes, font déjà preuve d'un engagement fort pour la condition des animaux d'élevage. Agir sur la commande publique en privilégiant les produits les plus respectueux du bien-être animal en restauration collective ; développer l'empathie des élèves pour les animaux ; bannir le foie gras des réceptions officielles ; soutenir les élevages dans l'amélioration de leurs pratiques, etc. sont autant d'initiatives pionnières avec un impact bien réel sur le bien-être de millions d'animaux d'élevage à travers les territoires.

Avec son guide *De la ferme à la mairie*, WELFARM entend se positionner comme un partenaire incontournable en matière d'intégration du bien-être des animaux d'élevage dans la politique de la commune.

Contact presse:

Stéphane Boissavy, responsable du Pôle Campagnes, Plaidoyer et Affaires Juridiques : 06 32 30 29 46

presse@welfarm.fr

Ressources presse:

https://welfarm.fr/presse/elections-municipales-2026/

À propos de Welfarm:

Welfarm est une association française indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses 30 000 donateurs actifs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.